

FORMATION ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS—LE DOCUMENT UNIQUE (DUERP)

L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs (Articles R4121-1 et suivants du Code du Travail)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- ✓ Identifier les dangers liés à l'activité de leur entreprise
- ✓ Faire un inventaire des risques
- ✓ Faire une analyse des risques sécurité et santé au travail permettant de constituer le « document unique d'évaluation des risques professionnels »
- ✓ Connaître le cadre réglementaire en Sécurité

Public et prérequis :

- ◆ Toute personne en charge de la Prévention, Santé et Sécurité
- ◆ Aucun prérequis
- ◆ 4 à 12 personnes / session

Modalités techniques et pédagogiques :

- ◆ Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Animateur :

- ◆ Consultant et formateur en QSE, IPRP
- ◆ Nos formateurs interviennent régulièrement en entreprise, établissements d'enseignement supérieur et centre de formation sur cette thématique

Date et lieu :

- ◆ Intra : Nous consulter
- ◆ Inter : Consulter [ici](#)

Contenu de la formation

2 jours (14 heures)

Etat des lieux en sécurité et santé au travail

Identifier les enjeux de la mise en place d'une démarche de management de la sécurité et de la santé au travail

Acquérir les notions fondamentales en santé et sécurité :

- Analyse de risques
- Système de management de la sécurité et de la santé au travail

Intégrer les exigences réglementaires du Document Unique (DU)

Revue initiale santé et sécurité au travail

Recueillir les données et les indicateurs existants :

- Taux de gravité
- Taux de fréquence

Inventaire réglementaire

Identifier les sources d'information réglementaire

Cas pratique

Les principales obligations réglementaires

Les formations obligatoires, Les contrôles et vérifications périodiques obligatoires, L'affichage obligatoire et les registres obligatoires, La sécurité machines/équipements, Les fiches de sécurité au poste, La sécurité incendie et les exercices périodiques obligatoires, Les entreprises extérieures : Plan de prévention, Protocole de sécurité, ...

Identification et analyse des risques

Identifier les sources de danger associées aux activités d'un site

Mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques

Mettre en forme l'analyse des risques

Cas pratique

Identification des points d'amélioration

Savoir proposer et mettre en place des actions de prévention et des actions correctives

Compléter le document unique

Cas pratique

Suivi et mise à jour du Document Unique

Lien du Document Unique avec la pénibilité au travail

Suivi et évaluation

Modalités de suivi : Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Modalités d'évaluation : Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Les +++ de ce stage

Assistance téléphonique gratuite pendant 1 an.

Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.
Remise à chaque stagiaire d'un livret et d'une Clé USB contenant des documents et outils utiles, directement exploitables après la formation.

Délivrance d'une Attestation de formation/compétence

Offre tarifaire

TVA à 0%.

Remise de 5%, 10% ou 15% appliquée pour toute inscription à une formation inter-entreprises faite **2 mois, 3 mois ou 4 mois** avant la session.

Nous contacter pour les tarifs.